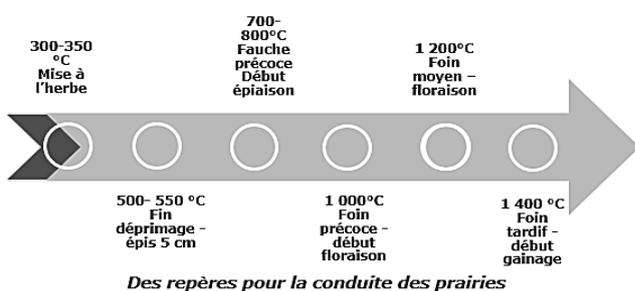


HERBE & FOURRAGES

CLIMATOLOGIE

| | Températures cumulées 2024 (en °C depuis le 01/02) | Pluie cumulée 2023 (en mm) | Pluie sur 10 jours (en mm) |
|----------------------|--|----------------------------|----------------------------|
| Charleville | 320 | 281 | 17 |
| Linay | 329 | 228 | 22 |
| Montcheutin | 329 | 178 | 13 |
| Rocroi | 266 | 352 | 24 |
| Saulces-Champenoises | 328 | 156 | 13 |



L'hiver globalement doux et très humide a été favorable à un démarrage précoce de la pousse de l'herbe. Après une accalmie en fin de semaine dernière, les précipitations sont de retours pour plusieurs jours.

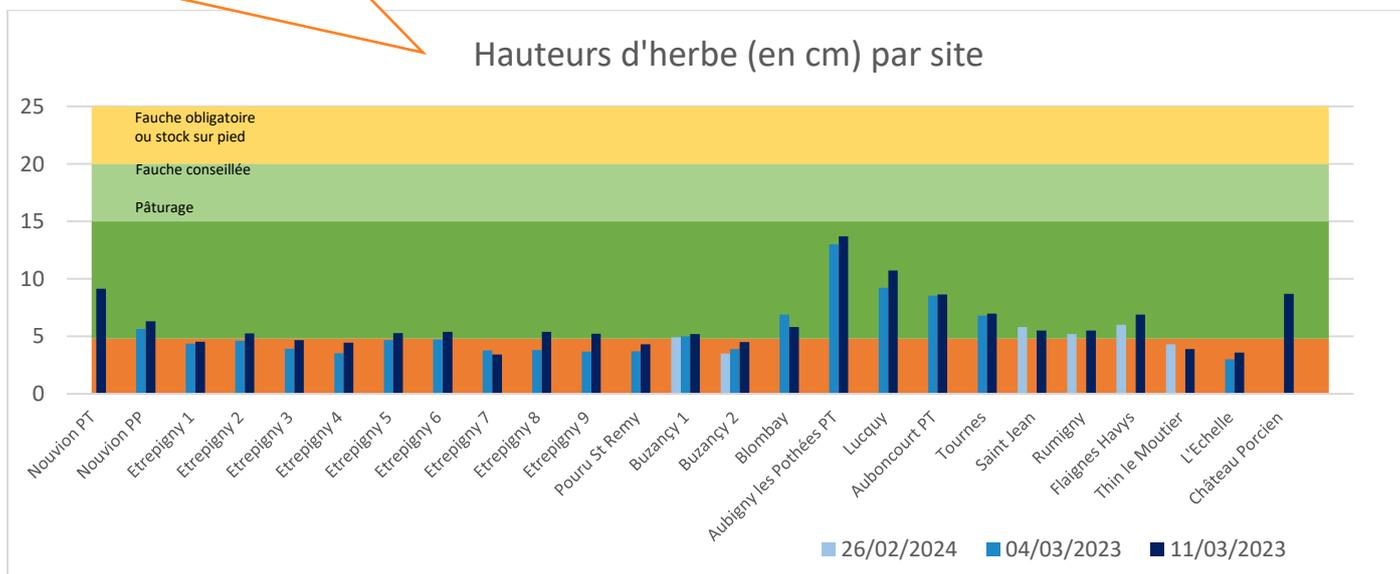
SUIVI DE LA POUSSE

Une quinzaine de sites sont suivis en ce début de printemps, avec une représentation de l'ensemble du territoire ardennais. Les premières mesures ont été réalisées il y a une quinzaine de jours, avec déjà de belles hauteurs d'herbe dans certaines parcelles.



A cette période, chaque centimètre d'herbe > 5cm équivaut à 225 kg MS/ha
Exemple : pâture à 7 cm = (7-5) x 225 = 450 kg MS/ha disponibles

Hauteurs d'herbe (en cm) par site



POINT DE SITUATION

Ici la marque laissée par un bovin.

Pour tester soi-même la portance, on peut donner un coup de talon au sol :

- Trou < 5 cm = sol portant
- Trou > 5 cm = sol trop frais



Les 200° jour, repère climatique pour l'apport d'azote, ont été atteint mi février dans les Ardennes. Malheureusement, les fortes pluies n'ont pas encore permis de réaliser tous les apports faute de portance suffisante des parcelles concernées.

Dans les zones les plus séchantes, ou dans les systèmes permettant de sortir les animaux en les faisant tourner rapidement d'une parcelle à l'autre, le pâturage a commencé depuis une quinzaine de jours. Malgré tout, dans la majorité des secteurs les parcelles sont très humides et ce malgré le sec de la fin de semaine dernière.

Avec la rentrée précoce des animaux à l'automne dernier et la belle pousse de ce début de saison, les pâtures présentent de belles quantités d'herbe à valoriser au mieux dès que possible.

CONSEILS DE LA SEMAINE

C'est de la portance de vos parcelles dont dépend la date de mise à l'herbe de vos animaux.

- Pour autant, pour des parcelles proches des bâtiments avec un accès sain, n'hésitez pas à sortir des animaux 2 ou 3h par jour, en changeant de parcelle tous les jours.
- Pour des parcelles plus éloignées à la portance encore limitée, il est possible de sortir un premier lot de bêtes avec un chargement très faible (1,5 à 2ha par UGB)

Un pâturage, même limité, permettra de nettoyer la parcelle pour une repousse plus homogène et de meilleure qualité ce printemps. C'est une aussi l'occasion de créer un décalage de pousse pour éviter d'être débordé par la pousse de l'herbe quand le soleil sera de retour sur des prairies gorgées d'eau.

EVENEMENTS A VENIR

- Formations MAEC Herbagère : plusieurs sessions à venir, pensez à vous inscrire !



Contact : Adèle RAYNAUD

Conseillère Herbe & Fourrages

Chambre d'Agriculture des Ardennes

03 24 36 64 52 – 07 52 63 75 87

adele.raynaud@ardennes.chambagri.fr

